



Une initiative étatique originale en Rhône-Alpes en faveur de l'égalité à l'école entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes par les rectorats des Académies de Lyon et Grenoble, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes (DRAAF) et le secrétariat général aux affaires régionales, par le biais de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes et avec le concours de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, laboratoire EA4163 membre de l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2 et l'Institut EgaliGone.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 17 décembre 2009 (Préfet, Rectorats, DRAAF), déclinaison de la convention nationale interministérielle du 29 juin 2006.

*Enquête Egalité femmes/hommes et filles/garçons auprès des équipes éducatives de l'enseignement **primaire** dans le département du **Rhône***

Commentaires libres complétant les réponses au questionnaire

1^{er} octobre 2012

L'Etat en Rhône-Alpes a proposé à ses équipes éducatives (enseignement général et agricole du secondaire, enseignement primaire du Rhône) une enquête en ligne du **07 au 21 novembre 2011**

Préambule :

Ces commentaires ne sont pas représentatifs étant donné leur faible nombre par rapport aux réponses quantitatives (environ 650 réponses au questionnaire). L'espace d'expression prévu dans le questionnaire de l'enquête sous la forme de commentaires possibles à chacune des questions a cependant permis aux équipes d'expliquer leurs réponses ou d'apporter des expériences, vécus, sentiments, analyses, suggestions ou pratiques qui viennent enrichir les résultats de l'enquête et les recommandations d'actions.

Voici leur restitution, question par question.

La question préliminaire (De manière générale, vous sentez-vous concerné-e par la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et garçons ? » (Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait »)) ne permettait pas d'introduire des commentaires.

Question n°1 :

Pensez-vous (sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait ») que l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et garçons, au sein de la population française, soit atteinte aujourd'hui dans les domaines suivants : - L'égalité juridique - Les jeux et jouets (jouer à la poupée, jeux vidéo...) - Les loisirs - L'orientation scolaire - La formation professionnelle - Les salaires - Les métiers - Le temps partiel

Une trentaine de commentaires ont été formulés, 85% par des femmes et 15% par des hommes. 76% des commentaires ont été émis par des enseignant.e.s.

Thèmes évoqués :

- Réponses générales
- Jouets de filles et jouets des garçons : une forte différenciation perçue et critiquée
- Une orientation et des attentes scolaires perçues différemment
- La persistance de métiers sexués et l'évocation du plafond de verre
- Le temps partiel : une solution-piège qui conforte des inégalités persistantes
- Embauche, reconnaissance, évolution, formation, pouvoir et responsabilités : le conflit salariée-mère au cœur des inégalités perçues
- Salaires : des écarts flagrants
- L'Education Nationale : employeur égalitaire ou contre-modèle ?
- L'égalité juridique : les hommes défavorisés en cas de divorce

Réponses générales :

Les commentaires généraux relatifs à cette première question font état d'une **perception inégalitaire de la situation actuelle**. **L'avantage est différencié** selon un répondant (*Du point de vue du juridique ou du temps partiel la femme est avantagée, mais pour les jeux, loisirs, salaires et métiers elle est désavantagée* ; H 51-60 Ens-dir). D'autres font part d'une vision se référant à l'école ou à d'autres sphères de la vie et évoquant une **législation pas ou peu appliquée** (*Il n'y a qu'à voir en politique* ; F 31-40 Ens) (*Il n'y a que les textes qui disent l'égalité, pas les faits* ; H 31-40 Ens).

Un seul commentaire, concernant l'orientation, apporte une **vision plus positive** de l'égalité (*Nette évolution des mentalités dans l'orientation scolaire* ; F>60Dir)

Jouets de filles et jouets des garçons : une forte différenciation perçue et critiquée :

Seules des femmes ont apporté un commentaires sur la thématique des jeux et jouets ; toutes attestent de **stéréotypes extrêmement marqués et vivaces**.

Elles **mettent en cause la publicité et les catalogues de jouets**. (*Pour les jeux il suffit de feuilleter un catalogue de jouets en ces temps de Noël...* ; F 51-60 Dir) (*Cf catalogues de jouets avec pages roses/bleues* ; F 51-60 Ens).

Une seule personne exprime explicitement **son incompréhension face à cette ségrégation** organisée (*Concernant les jouets, la majorité des poupons ou poupées sont de couleur rose...pourquoi un garçon ne pourrait-il pas jouer à la poupée? Et vice versa avec les jouets dits "pour garçon"...ceci est renforcé par la publicité...* ; F 31-40 Ens).

Une orientation et des attentes scolaires perçues différemment :

Une inégalité est relevée par **cette directrice** qui juge qu'*au niveau de l'orientation les profs sont plus exigeants pour les filles que pour les garçons* (F 51-60 Dir) sans toutefois expliciter ce que signifie dans les faits « être plus exigeant », s'il s'agit de pousser les enfants à se dépasser pour obtenir de meilleurs résultats ou s'il est demandé plus aux filles pour accéder aux mêmes filières que les garçons.

Au contraire, **deux enseignantes estiment que l'école primaire préserve les élèves de toute discrimination sexiste dans leur orientation, contrairement à l'enseignement secondaire et aux sphères professionnelles auxquelles ils seront confrontés plus tard** (*L'école offre tous les cursus possibles sans discrimination : par contre, on déçante quand on rentre sur le marché du travail!* ; F 31-40 Ens), (*La question de l'orientation scolaire ne se pose pas dans les mêmes termes en primaire et dans le secondaire : plus égalitaire pour les enfants plus jeunes* ; F 41-50 Ens).

La persistance de métiers sexués et l'évocation du plafond de verre :

Pour cette thématique également, les femmes ont été les seules à s'exprimer sur les **ségrégations horizontales du marché du travail** et la **persistance de métiers féminins et masculins** (*il demeure des métiers de "filles" et des métiers de "garçons"* ; F 20-30 Ens-dir) ainsi que sur les **ségrégations verticales**. Ces discriminations sont évoquées au sein même de l'éducation nationale (cf. le paragraphe sur l'éducation nationale, employeur modèle ?), mais aussi dans d'autres secteurs tels que les sciences ou la politique (*L'accès à des hauts métiers de l'ingénierie ou dans le domaine scientifique ou encore politique est vite bouché pour les femmes* ; F 20-30 Ens-dir).

Le temps partiel : une solution-piège qui conforte des inégalités persistantes :

La question du temps partiel semble également être perçue unanimement par les répondantes. Deux éléments ressortent : 1) le temps partiel **concerne essentiellement les femmes** (*Le recours au temps partiel concerne moins les hommes* ; F 20-30 Ens-dir) et semble donc **difficilement accessible aux hommes** (*L'accès aux temps partiels pour les hommes est peu utilisé et du coup, peu envisageable pour ceux qui sont intéressés* ; F 20-30 Ens-dir). 2) **Le fait de subir et non de choisir** une restriction d'activité est un élément qui revient régulièrement (*Temps partiel féminin souvent subi et non choisi* ; F 41-50 Dir), (*Temps partiel NON choisi plus important pour les femmes...* ; F 51-60 Ens), (*Temps partiel choisi ou imposé ça fait toute la différence!!*). Des explications d'ordre familial sont partiellement avancées, **la charge domestique étant considérée comme un facteur décisif** (*C'est encore la femme qui se "met à mi-temps" pour s'occuper des enfants !*).

Embauche, reconnaissance, évolution, formation, pouvoir et responsabilités : le conflit salariée-mère au cœur des inégalités perçues :

L'activité à temps partiel subie est perçue comme une inégalité de fait de ses **conséquences négatives sur les parcours professionnels** de ces personnes en termes de revenus, d'évolution de carrière ou de pension de retraite (*Les seuls temps partiels que j'ai rencontré dans ma vie professionnelle sont des femmes et l'on voit le résultat au niveau de la retraite ; F 51-60 Dir*). Le **congé parental**, autre élément statistiquement féminin est abordé ensuite ; là encore, ses conséquences sur l'activité et les parcours sont ressentis comme **défavorisant les femmes** (*Un homme ne prend pas de congé parental (il n'allait pas !!!), son avancement se poursuit alors normalement alors que la jeune maman voit sa carrière stoppée, son avancement oublié (et pour mon cas, mon poste supprimé !) Je suis fonctionnaire donc j'ai trouvé un autre poste ... mais un homme n'aura jamais ce problème ; F 31-40 Ens*).

Salaires : des écarts flagrants

Les femmes ayant commenté leur réponse concernant l'égalité dans les salaires ont simplement énoncé l'inégalité salariale (*Les salaires sont clairement inégaux ; F 20-30 Ens-dir*), (*Les salaires sont inégaux et en défaveur des femmes ; F 20-30 Ens-dir*).

L'Éducation Nationale : employeur égalitaire ou contre-modèle ?

Plusieurs femmes enseignantes ou directrices font référence à des **situations vécues comme inégalitaires, comme la suppression de son poste après un congé parental** (*Un homme ne prend pas de congé parental (il n'allait pas !!!), son avancement se poursuit alors normalement alors que la jeune maman voit sa carrière stoppée, son avancement oublié (et pour mon cas, mon poste supprimé !) Je suis fonctionnaire donc j'ai trouvé un autre poste ... mais un homme n'aura jamais ce problème ; F 31-40 Ens*). Plusieurs observations dénoncent le **plafond de verre et la situation plus fatigante des femmes** (*Alors que la majorité des instits sont des femmes, la majorité des directeurs d'école sont des hommes... ; F 51-60 Ens*) (*Plus on monte dans la hiérarchie, plus les hommes sont représentés ; F 20-30 Ens-dir*)(*Plus d'hommes dans la hiérarchie (CPE, Inspecteur, IMF) alors qu'il y en a très peu sur le terrain ; peu d'hommes dans les CP et CE les classes les plus fatigantes physiquement ; F 51-60 Ens*).

Les autres commentaires **évoquent la représentation d'une situation privilégiée par rapport au secteur privé, notamment en termes d'égalité salariale**, en particulier pour les **titulaires** (*Égalité plus importante dans la fonction publique (pour les titulaires) qu'ailleurs.*), (*Nous avons la chance de travailler dans un domaine où les salaires sont équivalents ; F 51-60 Ens*), (*Il n'y a guère que dans la fonction publique que les femmes gagnent autant que les hommes à compétences égales ; F 31-40 Ens-dir*)¹.

Une enseignante trouve quant à elle **plus juste d'utiliser le terme de différence que d'inégalité** (*Différences plutôt qu'inégalités... ; F 20-30 Ens*).

L'égalité juridique : les hommes défavorisés en cas de divorce

Cette thématique est une des rares à regrouper des commentaires de professionnels masculins, et c'est le seul domaine où **les hommes sont considérés comme défavorisés par rapport aux femmes**. L'égalité juridique est ici entendue par toutes les personnes qui ont apporté leur commentaire comme en lien avec la **garde des enfants en cas de divorce** (*Égalité juridique : garde des enfants souvent confiée à la mère en cas de divorce ; F 20-30 Ens*), (*Pour l'égalité juridique je pense qu'elle n'est pas atteinte, notamment dans les divorces et les gardes d'enfants pour lesquelles je pense que les femmes sont avantagées. Je tiens à le préciser car on parle*

¹ Nous questionnons ici le partage effectif des connaissances sur les sources des inégalités salariales et sur leur mode de calcul par l'ensemble du monde éducatif. En effet, dans le secteur privé comme ailleurs, y compris dans l'éducation nationale, les inégalités de salaires résident en très grande partie dans le fait que globalement à l'échelle d'un employeur et même à compétences égales, hommes et femmes n'occupent pas les mêmes fonctions et positions hiérarchiques : c'est ce phénomène qui explique les revenus plus faibles des femmes. Le temps partiel est un autre phénomène explicatif.

d'inégalité souvent en défaveur des femmes, mais il peut aussi arriver que ce soit en défaveur des hommes ; H 41-50 Ens), (Problèmes de versement des pensions alimentaires par les hommes, partage des responsabilités par rapport aux enfants en cas de séparation... ; H 51-60 Ens-dir).

Question n°2 :

En matière d'égalité entre les sexes, selon vous (sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait »), l'institution scolaire doit-elle jouer un rôle en faveur de l'égalité ?

Si vous avez coché 3 ou 4, réussit-elle à jouer ce rôle, d'après vous ?

Avez-vous le sentiment que l'institution scolaire maintient les stéréotypes de sexes ?

Une quarantaine de commentaires ont été formulés, 65% par des femmes et 25% par des hommes. 50% des commentaires ont été émis par des enseignant.e.s.

Thèmes évoqués :

- Réponses générales
- L'école comme moyen d'action
- Concernant l'égalité, l'Ecole est une parenthèse enchantée ?
- Orientation
- Une formation insuffisante sur cette question
- Stéréotypes nombreux et maintenus par les acteurs
- Le sexe des acteurs : facteur d'influence ?
- Reflet de la société
- Manuels scolaires
- EPS / des résultats différents
- Employeur modèle ?

Réponses générales :

Un commentaire semble remettre en question la formulation même du questionnement, estimant que **l'égalité n'est pas le terme adapté** à la mission de l'école (*L'égalité est un terme inapproprié ; H 51-60 Ens-dir*). Par ailleurs, une enseignante a tenu à souligner la **variété des pratiques** de ses collègues notamment sur ce sujet (*Grande hétérogénéité des pratiques enseignantes ; F 31-40 Ens*).

L'école comme moyen d'action :

Deux enseignants témoignent d'un **engagement conscient** pour l'égalité entre les filles et les garçons et du rôle que l'école doit tenir dans cette optique en affirmant que c'est à cette institution formatrice de futurs citoyens de **déconstruire les stéréotypes** présents dans la société (*Démonter les stéréotypes qui opposent trop souvent garçons/filles doit aussi se faire à l'école car le futur adulte est en train de construire ses représentations ; F 31-40 Ens*), (*Combat de tous les jours pour le respect des filles, des femmes ; H 51-60 Ens-dir*)

Concernant l'égalité, l'Ecole est une parenthèse enchantée ?

A la question « Avez-vous le sentiment que l'institution scolaire maintient les stéréotypes de sexes ? », quatre personnes ont commenté leur réponse en expliquant que **d'après elles, l'école primaire ne participe pas à cette reproduction** (*Pas de différenciation au niveau élémentaire vu notre vécu de nos jours ; F >60 Dir*), (*Pas trop de stéréotypes au niveau primaire, plus après peut-être ; F 51-60 Ens-dir*). L'une d'entre elles dit même que **l'école lutte activement** contre eux par l'apprentissage des règles de vie (*Il me semble que si l'égalité des sexes est affirmée en primaire, voire valorisée en maternelle où l'apprentissage des règles de vie et donc des droits et devoirs de chacun, quel que soit son sexe, est prépondérant, cela est moins vrai dans le secondaire ; F 31-40 Ens*).

Les efforts de l'institution et des enseignants sont parfois perçus comme vains lorsqu'ils ne sont pas perpétués par les parents au sein des familles (*Le discours de l'école doit être relayé dans les familles pour connaître un impact réel* ; F 31-40 Ens-dir). Un commentaire enfin, écartant le rôle de l'école dans la reproduction des stéréotypes de sexe, fait allusion à d'autres sources de propagation (*Ce n'est pas l'école qui maintient les stéréotypes* ; H 51-60 Ens-dir).

Orientation

Les commentaires formulés rapportent tous les **discriminations observées au collège ou lycée**. Une enseignante exprime d'ailleurs l'opposition entre **le primaire qui lutterait contre les stéréotypes sexués, contrairement au secondaire** qui les maintiendrait : *à la maternelle on propose tous types de jeux à tous les élèves; puis au collège on propose sanitaire et social aux filles et mécanique aux garçons comme orientation...* (F 51-60 Ens-dir).

Qu'elles précisent les filières favorisées ou évoquent les discriminations d'un point de vue plus général, les autres remarques attestent également **la persistance de ces inégalités** entre filles et garçons (*Je pense qu'en terme d'orientation scolaire, les filles sont moins écoutées et/ou moins sollicitées* ; F 31-40 Ens-dir), (*Pourcentage de filles en CAP mécanique ?*), (*On continue à orienter plus facilement les garçons en filière scientifique et les filles en filière littéraire !* ; F 31-40 Ens).

Une formation insuffisante sur cette question

Deux personnes mentionnent le manque de formation des enseignants pour expliquer leur éventuelle participation à la reproduction des stéréotypes (*Nous devrions être plus sensibilisés à cette problématique*), (*Manque de formation pour sensibiliser les enseignants* ; F 41-50 Ens)

Stéréotypes nombreux et maintenus par les acteurs

La **responsabilité des enseignants et personnels encadrants** de l'Education nationale est mentionnée six fois par les répondant-e-s, soit en distinguant ces acteurs de l'institution à laquelle ils appartiennent soit en parlant de façon globale de l'Ecole et des personnels éducatifs. Dans un cas, **ce sont les enseignants qui sont alors jugés seuls responsables** (*L'institution ne les maintient pas mais beaucoup d'enseignants les maintiennent* ; F 41-50 Ens), dans les autres, **le rôle de l'institution est clairement invoqué dans la reproduction des stéréotypes** sexués comme d'autres sortes (*L'institution scolaire maintient tous les stéréotypes sociaux, celui-là entre autre* ; H 41-50 Ens), (*L'institution scolaire maintient les stéréotypes de sexe dans les jeux, les sports, les maths* ; F 31-40 Ens).

Certaines observations citent des **exemples d'interprétation des comportements et d'adaptation différenciées des enseignants** (*Un garçon est dynamique quand au même niveau d'énergie, la fille est dissipée. Un garçon est précoce et on s'adapte à son niveau, la fille est brillante mais elle s'adapte au niveau de sa classe...* ; F 31-40 Ens), **et de pratiques éducatives** (*Inconsciemment, les enseignants connotent les activités physiques et les comportements et modulent leur enseignement en EPS suivant le genre de leur public. De même dans de nombreuses disciplines (maths, biologie...)* ; H 31-40 Ens-dir)

Le sexe des acteurs : facteur d'influence ?

La **supériorité numérique des femmes en école primaire** est citée à de nombreuses reprises comme **éventuelle explication** de la reproduction des stéréotypes de sexe (*Présence de "maîtresse" à l'école majoritaire* ; H 51-60 Ens), (*Maintien des stéréotypes involontaire car relatif à la féminisation du corps enseignant* ; F 41-50 Ens).

Une enseignante pense **qu'avoir davantage d'hommes aurait un effet bénéfique sur les élèves** et se demande quels sont les mécanismes qui ont provoqué une telle féminisation du corps enseignant en école primaire (*Quand l'institution scolaire emploiera-t-elle le même nombre*

d'enseignants et d'enseignantes dans le 1er degré ? Pourquoi presque que des femmes ? Les élèves ont besoin de côtoyer et d'avoir l'image des deux ! Dommage pour eux ; F 51-60 Ens)²

Reflet de la société

Il est rappelé à plusieurs reprises que l'école en tant qu'institution (comprenant des acteurs, des programmes, des façons d'agir et de transmettre) est partie intégrante de notre société. Cela ne lui donnerait **pas la possibilité de s'affranchir totalement des stéréotypes** qui y ont cours (*L'école étant à l'image de la société, je pense qu'elle a certains stéréotypes même si elle n'en a pas la volonté ; F 51-60 Ens-dir*), (*Les enseignants peuvent "préciser" que les garçons ont aussi le droit de jouer à la poupée, la société et la pression des pairs les en empêchent... ; F 20-30 Ens*), (*L'école ne peut pas tout toute seule ; H 51-60 Dir*). Un homme affirme également que, d'après lui et malgré une certaine information des enseignants sur cette thématique, **leur façon d'agir et de concevoir les rôles et aptitudes de chacun(e) des élèves est directement influencée par les stéréotypes en usage dans notre société** (*Je pense que beaucoup d'enseignant(e)s sont au fait de cette problématique mais lorsqu'on creuse ce problème, on perçoit que les clichés et les habitudes culturelles sont prégnantes et difficiles à admettre ; H 51-60 Ens-dir*).

Dans la lutte contre les stéréotypes sexués, le fait de porter l'attention sur l'école ne semble pas pertinent du point de vue de ce directeur qui préférerait voir ces **efforts portés par d'autres sphères telles que la publicité ou les entreprises commerciales** : *Sans doute est-il plus facile de demander à l'école de prendre encore en charge ce travail en laissant les sociétés commerciales faire n'importe quoi (vive les catalogues de jouets de Noël) ; H 51-60 Dir*.

Deux commentaires mettent plus particulièrement en avant le **rôle des parents** dans la reproduction des stéréotypes, les pensant **non impliqués** dans la lutte pour leur disparition voire **reproducteurs volontaires** (*Les enseignants reproduisent ces stéréotypes souvent à la demande des parents ; F 51-60 Ens-dir*), (*Les parents, les parents, les parents !!! ; H 41-50 Ens-dir*).

Manuels scolaires

La vision des manuels scolaires qu'ont les enseignantes qui ont apporté leur commentaire est assez homogène ; plusieurs d'entre elles mentionnent les **contenus et illustrations sexistes** ainsi que **l'assignation stéréotypée des personnages** aux rôles et valeurs de leur genre d'appartenance : les femmes sont passives et craintives alors que les hommes sont actifs, courageux, puissants physiquement et socialement... (*Regardez les histoires dans les livres et les exemples donnés : l'homme est actif et la femme passive ou ignorante ; F 41-50 Ens*), (*Stéréotypes surtout au travers des manuels : les garçons y sont courageux et les filles obéissantes ; F 41-50 Ens-dir*), (*Illustrations en éducation civique par exemple : les maires sont des hommes ; F 41-50 Ens-dir*), (*Manuels scolaires et supports pédagogiques encore très stéréotypés dans leurs contenus et illustrations ; F 51-60 Dir*)

EPS/ des résultats différents

Une seule personne évoque **l'inégalité entre filles et garçons dans leurs performances sportives** (*En EPS, les résultats des performances mesurées sont très différents ; F 41-50 Ens-dir*).

Employeur modèle ?

Le rôle de l'institution est à nouveau signalé dans ces commentaires relatifs à la **campagne de**

² La mixité réelle de la filière éducative comme visée (on considère la mixité atteinte lorsque l'une des catégories de sexe dépasse 30% de l'effectif) pose la question de sa finalité, de ses critères et de sa méthode. Elle peut en effet avoir deux types de conséquences selon l'optique et la méthodologie poursuivies : 1) soit elle vise à montrer que l'éducation est l'affaire des deux sexes, qui ont une mission interchangeable (la mission ne dépend pas du sexe pour être correctement et entièrement accomplie), toutes les fonctions à tous les niveaux hiérarchiques sont alors mixtes, l'enfant a alors le modèle d'une éducation partagée, non divisée sexuellement, 2) soit elle vise à reproduire dans le système éducatif une hiérarchie et une complémentarité des rôles de sexe, avec des attributions comportementales masculines et féminines bien distinctes et dites complémentaires, une répartition sexuée des niveaux d'activités voire des métiers de l'éducation. Ce dernier modèle, bien que mixte (l'éducation nationale pourrait compter autant d'hommes que de femmes, voire 70-30 ou 30-70 selon ce modèle), (re)produit la division sexuée – et hiérarchisée - des tâches au sein de l'éducation, ainsi que les stéréotypes de sexe.

communication qualifiée de sexiste pour le recrutement de professeur-e-s des écoles lancée en Juin 2011, dans laquelle une jeune femme est représentée dans un univers rose qui semble être privé, lisant un ouvrage dans une posture relâchée et évoquant son rêve de devenir enseignante alors que son homologue masculin est caractérisé par la concentration, l'ambition et les nouvelles technologies dans un univers bleu en costume cravate assis devant un bureau face à un ordinateur (*Pour rappel, la magnifique publicité pour les recrutements des PE : le garçon ambitieux qui travaille à sa table et la jeune femme qui rêve en lisant sur la commode ; F 51-60* Ens).

L'Education Nationale comme employeur est également mise en cause dans sa propension à reproduire la **ségrégation verticale** dans ses propres rangs (*Les postes à responsabilité de l'Education nationale sont majoritairement occupés par des hommes ; F 51-60* Ens). Une enseignante analyse cela comme étant source de **dévalorisation de la fonction d'enseignant**. (*Il y a beaucoup de maitresses et pas de maitres ; dans l'esprit de beaucoup cela dévalorise la fonction. Je l'ai entendu dire pour d'autres métiers comme les médecins ; F 41-50* Ens).

Question n°3 :

En matière d'égalité entre les sexes, pensez- vous (sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait ») que dans vos fonctions, vous avez un rôle à jouer en faveur de l'égalité ?

- Si vous avez coché 3 ou 4, parvenez-vous à jouer ce rôle ?

- Avez-vous le sentiment de maintenir les stéréotypes de sexes ?

- Pensez-vous que vous pouvez dès à présent avoir une influence sur la diversité des choix futurs d'orientation ?

Une vingtaine de commentaires ont été formulés, 90% par des femmes et 10% par des hommes. 60% des commentaires ont été émis par des enseignant.e.s.

Thèmes évoqués :

- Acteurs volontaires et « actifs
- L'école : une goutte d'eau égalitaire dans un océan de stéréotypes ?
- Orientation : trop jeunes pour être influencés ?
- Les enseignant-e-s : vecteurs de stéréotypes malgré eux/elles ?
- Moyens d'action
- Demande de formation

Acteurs volontaires et « actifs »

Une partie des personnes ayant commenté leur réponse déclarent une **conscience réelle de cette problématique et un engagement concret dans la lutte contre les stéréotypes** (*Il est nécessaire de rester "des veilleurs" dans les instances, dans les propos, dans les actes ; F 51-60* Dir). Une enseignante en particulier explique ce qu'elle met en place dans sa classe en émettant toutefois un doute quant à l'impact de ses actions (*Je mène régulièrement des débats en classe sur "qu'est-ce qu'un bon métier ?" ; "on dit que les garçons sont plus forts que les filles, qu'en pensez-vous?". Dans les exercices que je crée pour ma classe, papa cuisine et maman bricole ... de là à dire que ces minis actions pourraient avoir un impact ... F 31-40* Ens-dir).

L'école : une goutte d'eau égalitaire dans un océan de stéréotypes ?

D'autres professeur-e-s questionnent l'influence de ces actions quand elles ne sont prises en compte qu'au sein de l'institution scolaire, alors que le reste de **la société reproduit les stéréotypes** auxquels elle tente de résister. Sont cités ici aussi les **manuels pédagogiques, la famille, les sphères politiques et économiques** (*Un gros effort serait à fournir au niveau des*

manuels, mais plus généralement dans la publicité ainsi que dans le discours politique ; F 51-60 Ens), (Il me semble que l'environnement social et familial est très influent ; F 31-40 Ens), (Dans un quartier populaire où les hommes sont plus facilement reconnus comme porteurs de l'autorité, je montre par l'exemple qu'une femme peut être en poste de responsabilité... mais est ce suffisant pour contrebalancer une culture familiale? F 51-60 Ens-dir).

Orientation : trop jeunes pour être influencés ?

Certaines personnes interrogées mettent en avant l'**âge de leurs élèves**, parfois très jeunes, pour émettre des **doutes quant à l'impact réel de leurs enseignements sur l'orientation future des enfants**. (*Mes élèves ont trois ans, leurs choix d'orientations ne sont pas pour tout de suite !!! Ils ont le temps de changer 50 fois d'avis entre temps ! F 31-40 Ens-dir*), (*Mes élèves ont trois ans. Je ne suis pas sûre d'avoir une influence durable sur leurs choix d'orientation ; F 41-50 Ens*). Elles **questionnent ici encore le poids de leurs actions** pour favoriser une orientation égalitaire des enfants par rapport à d'autres facteurs environnementaux (*Quant au choix de l'orientation, on peut être l'élément déclencheur d'une vocation mais bien d'autres paramètres viendront se greffer... F 51-60 Dir*).

Les enseignant.e.s : vecteurs de stéréotypes malgré eux/elles ?

L'inquiétude transparaît, concernant la **reproduction inconsciente** des stéréotypes sexués du fait qu'ils ont été intégrés durant la socialisation. (*A mon insu, je peux induire des choses il me semble ; F 51-60 Ens-dir*), (*Ne sommes-nous pas nous même Inconsciemment sujet aux stéréotypes ? H 51-60 Ens*), (*C'est difficile de lutter contre des comportements dont on n'a pas toujours conscience, c'est une question assez récente, on essaie d'être vigilant ; F 41-50 Ens*), (*On maintient, je pense, certains stéréotypes malgré nous ; F 51-60 Dir*), (*Nul n'est parfait, il peut m'arriver de me faire rattraper par mon éducation ; F 51-60 Ens*).

Moyens d'action

Plusieurs enseignant.e.s **ont détaillé concrètement** en quoi consistaient leurs actions, leurs comportements et pratiques qui selon eux les aident à lutter contre les stéréotypes de sexe. Reprendre chaque attitude « anodine » qui dévalorise les filles par rapport aux garçons, faire comprendre aux enfants que tout leur est possible, quelque soit leur sexe, etc... (*Je fais tout pour faire jouer les enfants à tour de rôle à tous les jeux sociaux, je leur permets de se déguiser en femme ou homme, quel que soit leurs sexe. J'ai empêché la photographe scolaire de mettre à genoux les filles de ma classe devant les garçons debout ! Elle ne comprenait pas pourquoi, je lui ai dit que déjà à 4 ans elle les forçait à être dans cette position sociale, la femme à genoux et l'homme debout, et que plus tard ce serait normal que ça continue puisque ça a toujours été comme ça. Je suis extrêmement vigilante, je fais en sorte qu'il n'y ait pas d'injustice, je ne favorise pas forcément les filles, je valorise les différences inchangeables, mais j'essaie de faire comprendre aux enfants qu'ils peuvent penser à autre chose. Je **lutte beaucoup contre les habitudes familiales, jamais en frontal contre les parents, mais en essayant d'éduquer les enfants tous ensemble. ça vaut pour le racisme etc, lutte contre le gaspillage de l'eau, l'électricité... une philosophie de vie en somme ; F 31-40 Ens**), (*Donner confiance aux jeunes filles en leur disant qu'elles sont aussi capables que des garçons d'entamer et de poursuivre des études scientifiques ou techniques/apprentissage : ébénisterie, sculpture... et pas seulement esthétique ou secrétariat !! F 51-60 Ens*), (*En mettant en place un partage des responsabilités dès le plus jeune âge. En présentant des activités qui incitent les enfants à sortir des stéréotypes. En réfléchissant avec eux lors de discussions sur ces thèmes. Egalité filles garçons préférences... H 51-60 Ens-dir*).*

Demande de formation

Une personne pose la question de la formation en demandant comment lutter contre des stéréotypes ancrés dans la vie des enfants bien avant leur arrivée à l'école (*Qui joue à la poupée ? Aux petites voitures ? Comment briser ce stéréotype déjà installé dès la petite enfance ?*).

Question n°4 :

Dans le cadre de votre pratique professionnelle, avez-vous été confronté-e à des situations difficiles liées à la question de l'égalité des sexes ? (plusieurs réponses sont possibles)

(Echelle : *Jamais ou rarement – Parfois – Souvent ou très souvent*) En lien avec : les stéréotypes de sexe - les stéréotypes de sexe en matière d'orientation scolaire - les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires -- la place des femmes dans l'histoire et les sciences - la gestion de la mixité dans la classe - les violences sexistes - la méconnaissance de la législation et de la réglementation en vigueur.

Une douzaine de commentaires ont été formulés, 75% par des femmes et 15% par des hommes. 85% des commentaires ont été émis par des enseignant.e.s.

Thèmes évoqués :

- Violences, dévalorisation des filles
- Manuels/ albums
- Entourage/ société/ religion
- Enseignantes : des rapports différents avec les pères/mères
- Pas concerné(e)s ?

Violences, dévalorisation des filles

Malgré le fait que les élèves des répondant-e-s soient souvent très jeunes, plusieurs d'entre elles ont témoigné de violences sexistes induisant une **dévalorisation des petites filles** (*des violences sexistes (orales) sont apparues depuis 2 ans dans les cours de récréation, parfois dans des classes de CM.... ; F >60 Dir*), (*la supériorité du garçon s'entend très tôt. "Il joue comme une fille" " il a peur comme une fillette" s'entendent dans les cours de récré dès l'âge de 6 ans. Prononcés indifféremment par filles ou garçons ; F 41-50 Ens*)

Manuels/ albums :

La récurrence des **stéréotypes sexués dans les manuels** scolaires en école élémentaire et dans les albums servant de base aux activités éducatives en école maternelle est mise en lumière : les filles sont reléguées aux rôles subalternes traditionnellement féminins (*Je suis en maternelle donc les stéréotypes sont dans certains albums, pas dans les manuels ; F 31-40 Ens*), (*L'absence de modèles féminins dans les manuels, les cours d'histoire, les albums pour enfants porte préjudice aux filles qui se cantonnent alors à des rôles, des statuts sociaux établis comme féminins ; F 20-30 Ens*)

Entourage/ société/ religion :

Des professeur.e.s semblent expliquer les inégalités entre filles et garçons par **d'autres facteurs sociaux, culturels ou religieux extérieurs à l'école**, affirmant que la religion musulmane serait entre autre un vecteur de stéréotypes discriminants (*j'ai longtemps enseigné dans un milieu à forte population maghrébine "intégriste" ce qui fait forcément réfléchir ou devoir prendre des décisions par rapport à l'égalité des sexes ; F 31-40 Ens*), (*en lien avec l'influence de l'islam sur les élèves ; F 41-50 Ens*), (*En lien avec le respect du temps d'apprentissage des leçons à la maison des petites filles qui devaient plutôt s'occuper de leurs petits frères ou sœurs, faire les courses, aider la maman (ce qui n'était pas demandé aux jeunes garçons) ; F 31-40 Ens*)

Enseignantes : des rapports différents avec les pères/mères

Quelques remarques soulignent le rapport différent qu'entretiennent les femmes enseignantes avec les mères d'élèves d'une part et les pères d'autre part ; cela apparaît dans **un investissement différent dans le parcours de son enfant** ou par une **relation particulière aux**

professionnelles féminines (*Certains papas ne sont pas prêts, me semble-t-il, à entendre des remarques au sujet de leur enfant de la part d'une enseignantE ; F 31-40 Ens*), (*Implication de la mère différente de celle du père dans le suivi scolaire de leur enfant ; H 31-40 Ens*).

Pas concerné(e)s ?

Plusieurs enseignantes ont tenu à préciser pour cet item qu'elles exerçaient en école maternelle, auprès donc **d'enfants très jeunes**, comme si cela était un **facteur les empêchant de répondre** ou impliquait de fait l'absence de différenciation sexuée ou de violences sexistes (*exerce en maternelle ; F 41-50 Ens*), (*maternelle ; F 31-40 Ens*), (*mes élèves sont très jeunes*).

Question 5 : Supports pédagogiques

Dans la pratique, portez-vous une attention particulière aux supports pédagogiques que vous utilisez par rapport à (plusieurs réponses possibles) - *Echelle : Jamais ou rarement – Parfois – Souvent ou très souvent* : - La question des représentations visuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles - La question des descriptions textuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles - La féminisation et la masculinisation des noms de métiers.

Une douzaine de commentaires ont été formulés, 75% par des femmes et 15% par des hommes. 85% des commentaires ont été émis par des enseignant.e.s.

Thèmes évoqués :

- Dénonciation générale des supports pédagogiques
- Vigilance quotidienne de la part de certains...
- ... et plus ponctuelle pour d'autres
- Féminisation des noms de métiers : un piège selon certaines
- Pas concerné(s)

Dénonciation générale des supports pédagogiques :

Malgré une certaine volonté, **des professeur.e.s se disent en quelque sorte empêché.e.s dans leurs efforts, faute de supports adaptés**. (*Je porte une attention particulière à ces problèmes mais les supports proposés ne m'y aident pas vraiment ; trop souvent papa conduit et maman fait le repas. Dans les manuels d'histoire, le rôle des femmes est peu évoqué,... ; F 31-40 Ens*), (*Je voudrais mais manque de supports ; F 20-30 Ens*), (*Bien que vigilante aux représentations des femmes dans les outils pédagogiques, je suis parfois obligée d'utiliser des outils dont je conteste le support - mais dont j'apprécie le contenu didactique - faute d'autres supports ; F 20-30 Ens*). **Les évaluations nationales** sont également mises en cause (*Les évaluations nationales sont parfois orientées sexuellement ; F 51-60 Ens*).

Vigilance quotidienne de la part de certains...

Certain.e.s enseignant.e.s affirment porter une attention particulière à cette problématique en gardant à l'esprit **l'équité de représentation** des femmes et des hommes et de traitement des filles et des garçons (*J'essaie de ne faire aucune différence sauf dans le sport où il y a un barème garçon, un autre fille ; M 41-50 Ens-dir*), (*Je fais toujours attention à la représentation homme/femme, vieux/jeune, origine etc.... pour que ce soit le plus universel possible ; F 31-40 Ens*).

... et plus ponctuelle pour d'autres

D'autres estiment que cette vigilance doit être ciblée sur les cas les plus éloquentes de sexisme et non pas exercée au fil de l'eau, dans toutes les situations d'apprentissage (*Tout dépend si les*

descriptions me semblent très stéréotypées ou pas ; F 31-40 Ens), (Quand cela se présente ; M 41-50 Ens-dir).

Féminisation des noms de métiers : un piège selon certaines

Une seule personne a souhaité commenter sa réponse sur la **féminisation des noms de métiers**. Cette femme expose un point de vue original, disant **qu'elle la refuse pour ne pas accentuer le sexisme**, sans toutefois expliquer ce processus (*Je suis opposée à la féminisation des noms de métiers, ça accentue le sexisme ; F 41-50 Ens-dir).*

Pas concerné(e)

Enfin, et comme à de nombreuses reprises, une enseignante est convaincue de ne pas être concernée par cette problématique (*Je ne me suis jamais confrontée à ce problème ; F 41-50 Ens).*

Question 6 : Supports de communication

Dans la pratique, portez-vous une attention particulière aux supports émis par votre établissement par rapport à (plusieurs réponses possibles) : Echelle : Jamais ou rarement – Parfois – Souvent ou très souvent :- La question des représentations visuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles - La question des descriptions textuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles - La féminisation et la masculinisation des noms de métiers.

Trois commentaires ont été formulés, par des femmes dont deux sont aussi directrices d'établissement.

Thèmes évoqués :

- Vigilance quotidienne
- Un piège vers le sexisme
- Pas concerné(s)

Vigilance quotidienne :

Une enseignante affirme devoir faire les mêmes **efforts avec ses collègues qu'avec ses élèves** quant au fait de véhiculer des stéréotypes de sexe, **relevant chaque comportement ou parole « anodine »** perpétuant ces discriminations de la part de ces femmes (*Je fais en réunion comme je fais pour ma classe. Je suis assez dérangeante pour mon équipe qui pense que je "pinaille" alors que je pense que rien n'est anodin, aucune image ni aucun mot ne doit être utilisé sans être conscient des messages véhiculés. Il y a parfois des débats houleux. Nous sommes une équipe de 10 femmes ; F 31-40 Ens).*

Un piège vers le sexisme :

Comme pour la question précédente, une femme affirme qu'elle est opposée au fait de porter une attention particulière à la féminisation des noms de métier pour ne pas favoriser davantage les discriminations (*Même remarque contre la féminisation des noms de métiers – à savoir : J'y suis opposée car ça accentue le sexisme ; F 41-50 Ens-dir).*

Pas concernée :

Ici encore, une professeure en maternelle exprime que de par l'âge du public auquel elle enseigne, l'utilisation de supports adaptés à la lutte contre les stéréotypes n'est pas possible (*La nature de l'établissement - école maternelle - se prête peu à l'émission de supports sur ces sujets ; F 51-60 Ens-dir).*

La question 7 « Avez-vous connaissance des outils et/ou textes suivants ? (plusieurs réponses sont possibles)... » ne permettait pas d'introduire des commentaires.

Questions 8 et 9 :

Avez-vous déjà suivi des formations liées à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ? Si oui, quels en étaient les thèmes? (plusieurs réponses sont possibles) : - La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir - Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire - Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires - La place des femmes dans l'histoire et les sciences - La gestion de la mixité dans la classe - La prévention des violences sexistes - Législation et réglementation en vigueur - Aucune / Je ne me prononce pas - Autres, précisez.

Pourquoi avez-vous suivi ces formations (plusieurs réponses possibles) ? - Pour résoudre des difficultés professionnelles en lien avec cette thématique - Par intérêt personnel - Par respect des directives ministérielles - Pour une bonne application du programme - Par intérêt professionnel.

Une dizaine de commentaires ont été formulés sur cette huitième question, tous par des femmes dont une ATSEM et 3 enseignantes et 3 femmes ayant des fonctions de direction.

17 commentaires ont été formulés sur cette neuvième question, tous par des femmes exerçant des fonctions d'enseignement, dont 50% âgées de moins de 30 ans et 82% de moins de 40.

Thèmes évoqués :

- Formations dans le cadre de l'IUFM
- Autre source de formation
- Aucune

Formations dans le cadre de l'IUFM

Plusieurs femmes ont cité **l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres** comme source de formations liées à l'égalité entre femmes et hommes. Il est à noter que ces répondantes ont toutes **moins de 30 ans**. Cette thématique a été traitée comme **sujet de mémoire** (*Réalisation d'un mémoire de master 2 sur les stéréotypes de sexes dans la littérature de jeunesse et comment utiliser la littérature de jeunesse pour lutter contre les stéréotypes de sexe* ; F 20-30 Ens) et par le biais de **cours** (*A l'Iufm de Lyon - Un cours fait par un monsieur passionnant* ; F 20-30 Ens) mais ces enseignements sont jugés **insuffisants** (*Rapidement à l' IUFM* ; F 20-30 Ens).

Ces enseignements étaient dispensés au cours de leur **formation initiale à l'IUFM** (*Ces heures de formation étaient présentes dans ma formation initiale à l'IUFM*), (*Ce module faisait partie intégrante du cursus de PE2 à l'IUFM de Lyon (2006/07)* ; F 31-40 Ens), (*Formation IUFM* ; F 20-30 Ens), (*Formation iufm master* ; F 20-30 Ens), (*Cours dispensés à l'IUFM en PE2* ; F 31-40 Ens), (*Cela faisait partie de la plaquette du diplôme que je préparais* ; F 20-30 Ens), (*Formation IUFM* ; F 31-40 Ens-dir), (*Formation iufm* ; F 20-30 Ens), (*Formation initiale à l'IUFM* ; F 20-30 Ens-dir), (*En formation initiale à l'IUFM* ; F 20-30 Ens), (*Cours à l'IUFM* ; F 20-30 Ens), (*IUFM* ; F 31-40 Ens), (*Dans le cadre de la formation initiale* ; F 20-30 Ens), (*Formation pédagogique* ; F 31-40 Ens).

Autre source de formation

D'autres lieux de formation ont également été mentionnés, qu'il s'agisse de cours universitaires, de stages dans des associations spécialisées (*Cours de fac de lettres modernes à Saint Etienne + Service civique à Unis Cité* ; F 20-30 Ens), de conférences (*Homophobie : enseigner l'égalité des*

sexes une conférence de Gaël Pasquier ; F 51-60 Dir) ou encore d'autres situations (Formation sur les discriminations au travail ; F 51-60 ATSEM), (Sociologie des genres ; F 20-30 Ens-dir).

Deux personnes ont cité leur **parcours universitaire** en plus de l'IUFM comme source de formation sur l'égalité, en Sciences de l'éducation et en Histoire (*Parcours universitaire Pédagogie/Sciences de l'éducation/IUFM*), (*Au cours de mes études d'histoire, notamment autour de la place des femmes dans la révolution française ; F 31-40 Ens*).

Aucune

Une personne a par ailleurs indiqué n'avoir jamais vu de formation sur cette thématique lui être proposée (*Je n'ai jamais eu de proposition de formation relative à cette question hélas ; F 51-60 Dir*), (*On ne m'a jamais proposé de formation sur ces sujets en 17 ans d'expérience professionnelle ; F 41-50 Ens-dir*).

Question 10 : Pourquoi n'avez-vous pas suivi ces formations (plusieurs réponses possibles) ?

- Je ne m'intéressais pas à ces questions - Je pensais maîtriser ces questions - Je ne rencontrais pas de difficultés particulières - Je n'avais pas le temps - J'avais d'autres priorités professionnelles dans l'immédiat - Ce n'était pas dans mes attributions- Ce type de formation n'a jamais été proposée - Je ne savais pas que des formations existaient sur ce thème - Je n'ai jamais été autorisé-e à suivre de telle formation - Je n'en ai pas eu l'occasion - Aucune / Je ne me prononce pas - Autres, précisez.

Une dizaine de commentaires, à 60% par des femmes, dont 50% âgées de plus de 50 ans.

Thèmes évoqués :

- Thématique trop récente
- Absence de formation continue en général... et particulièrement sur la thématique de l'égalité
- Certains n'éprouvent pas le besoin d'être formés

Thématique trop récente :

Une des raisons avancées par cette directrice pour expliquer le fait qu'elle ne soit pas formée à l'égalité est la **relative nouveauté de cette thématique** dans les préoccupations de l'Education Nationale (*Il y a eu une période dans l'éducation ou on ne se posait plus cette question, c'est de retour depuis environ 5 ans ou nous observons que les élèves on de plus en plus de difficultés à vivre la mixité ; F >60 Dir*).

Absence de formation continue en général..... et particulièrement sur la thématique de l'égalité :

Les enseignant.e.s dénoncent les **lacunes de la formation continue en général** (*Vu que la formation continue se réduit à peau de chagrin dans l'Education Nationale ; F 31-40 Ens*), (*Très peu de formation continue voire plus hélas ; F 51-60 Ens-dir*), (*Merci de nous informer à travers ce questionnaire qu'il existe encore de la formation continue, car soit nous sommes aveugles, soit il vous faut mieux donner l'information !!! H 41-50 Dir*) **et plus précisément sur la question de l'égalité** entre femmes et hommes (*On ne me les a jamais proposées ; F 51-60 Ens*), (*Formation inexistante à ma connaissance pour le premier degré dans le département du Rhône ; F 51-60 Ens-dir*).

Certains n'éprouvent pas le besoin d'être formés :

Une enseignante affirme que chez les élèves très jeunes, il n'y a pas de « problème » d'égalité (*De plus, j'enseigne dans des petites classes. Le problème de l'égalité entre filles et garçons me paraît encore aller de soi ; F 41-50 Ens*). Une autre pense que le fait d'évoluer dans un univers

professionnel féminin amoindrit la nécessité de travailler cette question de l'égalité (*Car nous sommes dans une profession particulièrement féminisée où les ressentis sont peut-être l'inverse de ce qu'ils sont dans les professions qui le sont moins*).

Question n°11 : Souhait de formation

Sur quel(s) thème(s) relatif(s) à l'égalité entre les femmes et les hommes, aimeriez- vous éventuellement suivre des formations ? (plusieurs réponses possibles - sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait »)

- La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir - - Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire - Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires - La place des femmes dans l'histoire et les sciences - La gestion de la mixité dans la classe - La prévention des violences sexistes - Législation et réglementation en vigueur - Aucun

Une dizaine de commentaires ont été formulés, à 80% par des femmes et 20% par des hommes.

Thèmes évoqués :

- Ampleur du besoin de formation
- Ne se sentent pas concernés
- L'égalité n'est pas une priorité
- Une demande superflue
- Autre thème non abordé : l'homophobie

Ampleur du besoin de formation :

Etant donné l'étendue du manque de formation, une enseignante dit être intéressée par l'ensemble des thèmes proposés (*Il y a tant à faire, évidemment tout m'intéresserait ; F 31-40 Ens*).

Ne se sentent pas concernés :

Plusieurs enseignant.e.s et personnels de direction ont fait comprendre par leur commentaire qu'ils n'étaient **pas particulièrement intéressés** par des formations sur l'égalité entre filles et garçons, et ce pour différentes raisons. Ont donc été évoqués : des élèves trop jeunes donc pas concernés par cette problématique (*Je suis PE donc je ne m'intéresse que très peu à l'orientation des élèves et les violences sexiste ne me touchent pas dans mon milieu professionnel mais ces domaines peuvent être intéressants si j'avais travaillé dans le secondaire par exemple ; F 20-30 Ens*), un départ à la retraite imminent (*Départ à la retraite juillet 2012 ; H 51-60 Dir*), ou encore la **perception d'un environnement dénué de violences** sexistes (*les violences sexistes à l'école primaire?????, violence oui mais sexiste???? F 41-50 Ens-dir*)

L'égalité n'est pas une priorité :

D'autres professeur.e.s jugent que cette thématique n'est **pas une priorité** pour améliorer leurs pratiques d'enseignement (*Je pense qu'aujourd'hui, dans notre métier d'enseignant, nous avons besoin de formation sur notre pratique de classe et cette question, certes fondamentale, de l'égalité des sexes, n'est pas prioritaire par rapport à d'autres domaines ; F 41-50 Ens*), (*J'ai déjà bien assez de travail ; H 41-50 Ens-dir*), (*Je suis enseignante en maternelle, ces formations là ne sont pas mes priorités ; F 31-40 Ens*).

Une demande superflue :

Une **demande** spécifique d'outillage pour la lutte contre les stéréotypes de sexe et les discriminations sexistes est **perçue comme vaine** par une enseignante au vu de l'absence générale de formation continue (*à part les conférences pédagogiques.... nous n'avons plus de*

formation ; F 31-40 Ens) et cela paraît inutile à une directrice puisque, pour laquelle, en ce qui concerne l'orientation, le bon sens devrait suffire (*réponse 2 : faire appel au bon sens* ; F >60 Dir).

Autre thème non abordé : l'homophobie

Un **thème supplémentaire** est proposé pas une autre directrice, celui de la **prévention de l'homophobie** (*Prévention de l'homophobie* ; F 51-60 Dir).

Question 12 : Souhait de formation :

Pour quelles raisons aimeriez-vous suivre de telles formations (plusieurs réponses possibles) :

- Pour résoudre des difficultés professionnelles en lien avec cette thématique
- Par intérêt personnel
- Par respect des directives ministérielles
- Pour une bonne application du programme
- Par intérêt professionnel

Une dizaine de commentaires ont été formulés, à 75% par des femmes et 25% par des hommes, dont 90% ayant des fonctions d'enseignement.

Thèmes évoqués :

- Réponse générale
- Pour aider les élèves
- Pour faire avancer la société
- Réaction à l'item « Par respect des directives ministérielles »
- N'aimerait pas suivre de telles formations

Réponse générale

Un directeur prochainement en retraite a estimé que la quasi-totalité des réponses pouvaient s'appliquer à son cas, à savoir « Pour résoudre des difficultés professionnelles en lien avec cette thématique », « Par intérêt personnel », « Par respect des directives ministérielles », « Pour une bonne application du programme » (*Je ne suis plus concerné - départ à la retraite - mais les quatre premières raisons me semblent très valables* ; H 51-60 Dir).

Pour aider les élèves :

L'intérêt des élèves a été évoqué plusieurs fois, sans qu'il soit précisé en quoi ces enfants peuvent trouver un avantage à être traités également, qu'ils soient filles ou garçons (*Pour le bon développement de mes élèves, filles ou garçons* ; F 31-40 Ens), (*Pour mes élèves* ; F 41-50 Ens).

Pour faire avancer la société :

Un bon nombre d'enseignants ont quant à eux mentionné la **volonté de transformer la société en la rendant moins stéréotypée et discriminante envers les femmes** (*Pour être ouvert, pour apprendre, échanger, avancer...* F 31-40 Ens), (*Par intérêt pour la société, nos élèves sont les futurs citoyens* ; F 31-40 Ens), (*Etre mieux armé pour faire évoluer les mentalités* ; H 51-60 Ens-dir), (*Pour faire avancer notre société phalocrate et participer à une construction plus égalitaire dans ce pays des droits de l'homme !* F 41-50 Ens).

Réaction à l'item « pour suivre les directives ministérielles »

Une enseignante a choisi de partager sa réaction quant à l'item « pour suivre les directives ministérielles », déclarant être capable de juger ce qui est bénéfique à ses élèves en dehors des consignes ministérielles (*Je ne veux pas aider les filles et les garçons à mieux vivre ensemble juste parce que le gouvernement me le dirait ! je n'obéis pas sans réfléchir. Si dans 10 ans les directives*

ministérielles me disaient de privilégier tel ou tel sexe, je n'obéirai pas. Par devoir civique ; F 31-40 Ens).

N'aimerait pas suivre de telles formations :

L'absence totale de volonté de suivre de telles formations est enfin exprimée par une autre professeure (*Aucune envie ; F 41-50 Ens-dir*).

Question 13 : Souhait de formation :

Pour quelles raisons, seriez-vous susceptible de ne pas suivre de telles formations ? (plusieurs réponses possibles)

- Je ne m'intéresse pas à ces questions - Je pense maîtriser ces questions - Je ne rencontre pas de difficultés particulières - Je n'ai pas le temps - J'ai d'autres priorités professionnelles dans l'immédiat - Ce n'est pas dans mes attributions - Aucune

Une vingtaine de commentaires ont été formulés, à 80% par des femmes et 20% par des hommes, dont 90% d'enseignants.s

Thèmes évoqués :

- Formation sur le temps professionnel/personnel
- Non remplacement des enseignants en formation
- Je les suivrais si elles m'étaient proposées
- Je ne pense pas que ce soit nécessaire/ prioritaire
- Coût des formations
- Absence de formation ou d'informations
- Trop tard

Formation sur le temps professionnel/personnel :

La **question du temps sur lequel se tiendraient les formations** a été abordée plusieurs fois. Une seule personne a indiqué être d'accord pour les suivre si elles sont organisées en dehors du temps de travail, soit sur le temps personnel (*si la formation n'est pas proposée sur le temps de travail ; F 41-50 Ens*), alors que la majorité des répondant-e-s a déclaré **l'inverse** (*Les formations sont supprimées sur le temps scolaire ce qui me semble anormal ; F 31-40 Ens*), (*Ces formations devraient obligatoirement relever de la formation professionnelle des enseignants donc sur leur temps de travail et non sur un temps hors scolaire déjà très rempli par les activités pédagogiques ; F 51-60 Ens-dir*), (*On ne nous propose plus de formations sur le temps scolaire, mais sur notre temps libre...! H 41-50 Ens*). L'argument de **l'égalité entre femmes et hommes** est avancé : le fait de former les salarié.e.s en dehors de leur temps de travail accroîtrait ces inégalités du fait de la prise en charge par les femmes des charges domestiques et familiales (*En souhaitant que ce soit une formation sur le temps de travail ce qui contribuerait à une égalité homme / femme ; F 51-60*).³

Je les suivrais si elles m'étaient proposées :

Plusieurs enseignantes ont indiqué qu'elles accepteraient volontiers de suivre ces formations si elles leur étaient proposées (*pas de formation professionnelle possible proposée ! F 31-40 Ens*), (*On supprime toutes les formations que nous demandons ; F 31-40 Ens*), (*Nous n'avons pas beaucoup d'offres" sur la question...ou je ne me renseigne pas suffisamment ?? F 20-30 Ens*).

³ **Intégrer les formations dans le temps de travail** témoignerait également de l'intérêt professionnel de ces dernières, les faisant passer d'un choix personnel tel un loisir à une obligation pour améliorer la qualité des pratiques d'enseignement : c'est pour devenir de meilleurs professionnel.le.s que les personnels éducatifs seraient formés, et non pour être de meilleur.e.s citoyen.ne.s.

Je ne pense pas que cela soit nécessaire/ prioritaire :

L'aspect non-prioritaire de la thématique de l'égalité apparaît dans deux commentaires (*L'égalité des individus indépendamment de leur sexe me suffit ; F 41-50 Ens-dir*), (*Sous réserve que cette formation n'occupe pas la totalité du temps de formation continue car bien qu'important, ce sujet n'est pas prioritaire lorsque que le temps est compté ; F 51-60 Ens*).

Non remplacement des enseignants en formation :

L'argument du **non-remplacement des adultes en formation** est également avancé : des professeures s'inquiètent de voir leurs élèves laissés.e.s sans enseignant.e.s lorsqu'elles s'absentent. (*Les plans de formation sont trop pauvres et les enseignants de moins en moins remplacés pendant les stages et formation. Je ne veux pas que mes élèves restent sans enseignant ; F 31-40 Ens*), (*Je ne suis pas remplacée dans ma classe quand je pars en formation ; F 31-40 Ens*).

Coût des formations :

Le coût des formations restant à la charge des enseignant.e.s est vécu comme un frein (*Ces formations sont le plus souvent payantes et je n'ai pas les moyens ; F 41-50 Ens*).

Absence de formation ou d'informations :

Plusieurs femmes affirment ne **pas être informées** de l'existence de telles formations (*Je ne sais pas si une formation de ce genre m'est proposée ; F 41-50 Ens*), voire même que **ces formations n'existent pas** dans leur circonscription (*Parce qu'on ne nous propose plus de formation ! F 51-60 Ens*), (*On ne nous les propose pas et il n'y a plus de formation continue en primaire depuis cette année ! F 51-60 Ens-dir*).

Trop tard :

Trois répondants enfin déclarent qu'étant donné leur **retraite imminente**, ces formations ne les concernent plus (*Dernière année avant la retraite ; H 51-60 Ens*), (*Je vais bientôt quitter la profession ; H 51-60 Ens-dir*), (*Départ à la retraite ; H 51-60 Dir*).

Question 14 : Besoin d'autres outils

En dehors de la formation, de quel(s) autre(s) moyen(s) de connaissance auriez-vous besoin ?

(plusieurs réponses possibles)

- Information sur la législation et la réglementation en vigueur - Conférences théoriques générales - Outils d'évaluation des pratiques - Lettres mensuelles d'information – Bibliographie - Sitographie Internet - Fiches action - Je n'ai besoin de rien

Quatre commentaires ont été formulés, tous par des femmes enseignantes.

Thèmes évoqués :

- De temps
- D'outils d'auto-formation sur internet
- De Statistiques

De temps :

Du **temps** libre, que ce soit sur le temps de travail ou en dehors est plusieurs fois mentionné comme étant un élément qui pourrait aider les enseignants à se former sur la thématique de l'égalité (*Du temps ; F 31-40 Ens*), (*Du temps libre pris sur le temps professionnel, merci les effectifs alourdis, les corrections allongées, et la fatigue physique et psychologique, qui prennent sur le temps personnel ! F 51-60 Ens*).

D'outils d'auto-formation sur internet :

La problématique du manque de temps disponible pourrait, d'après cette enseignante, être surmontée par la création **d'outils d'auto-formation disponibles sur internet** et pouvant être utilisés rapidement. (*Je n'ai vraiment pas beaucoup de temps pour lire... mais si des outils rapides et simples, par internet sont disponibles, je me formerai par ce biais. Si je dois lire des livres en plus de ma vie familiale et professionnelle et personnelle, je ne le ferai pas* ; F 31-40 Ens)

De statistiques :

Une autre enseignante recommande la mise à disposition de statistiques (*statistiques* ; F 41-50 Ens).

Question 15 : Actions spécifiques :

Avez-vous déjà participé à des actions en lien avec la question de l'égalité entre les sexes ?

Si oui, quels en étaient les thèmes? (plusieurs réponses sont possibles)

- La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir - Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire - Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires - La place des femmes dans l'histoire et les sciences - La gestion de la mixité dans la classe - La prévention des violences sexistes - Législation et réglementation en vigueur - Autres, précisez.

Six commentaires ont été formulés, dont 5 par des femmes enseignantes, directrices ou ATSEM.

Thèmes évoqués :

- Supports littéraires, manuels, albums...
- Education à la sexualité
- Questions sociétales sur la place des femmes

Supports littéraires, manuels, albums...

Deux femmes indiquent leur participation à des actions ayant trait à la **littérature jeunesse** (*Les choix de supports littéraires peuvent aider ex : Claudine de Lyon.....* ; F >60 Dir), (*Fête du livre de jeunesse de Villeurbanne 2011 sur le thème de la mixité* ; F 31-40 Ens)⁴.

Education à la sexualité :

Un autre thème évoqué est celui de **l'éducation à la sexualité**, sans qu'il soit précisé si cela concernait un public d'enfants ou d'adultes (*Éducation à la sexualité* ; H 51-60 Ens-dir), (*Action d'éducation à la santé en éducation à la sexualité, estime de soi* ; F 51-60 ATSEM).

Questions sociétales sur la place des femmes :

Des problématiques plus générales telles que la place des femmes dans la société (*La place des femmes dans la société, les conférences lors de la journée de la femme...* ; F 31-40 Ens), ou plus personnelles telles que la possibilité pour une femme mariée de conserver son nom de jeune-fille (*Faire admettre par l'administration qu'un individu a un nom et qu'il n'est pas obligé de porter celui du conjoint* ; F 41-50 Ens-dir) ont également été mentionnées.

⁴ Le thème de cette fête du livre était « Les filles et les garçons naissent égaux, certains plus que d'autres ».

Question 16 : Actions spécifiques

Si vous avez déjà participé à de telles actions, sont-elles, en général, renouvelées chaque année ?

Cinq commentaires ont été formulés, tous par des femmes.

Thèmes évoqués :

- Oui : initiative personnelle
- Non : Projet ponctuel

Oui :

Une jeune enseignante ayant étudié la question de l'égalité durant sa **formation à l'IUFM** affirme **réutiliser les outils mis en place** à cette occasion aussi souvent que possible (*En tous cas j'essaie de réutiliser les outils fabriqués dans le cadre de mon mémoire chaque année ; F 20-30 Ens*).

Non : projet ponctuel

Le reste des commentaires évoquent quant à eux des **actions ponctuelles**, soit du fait d'un événement particulier tel qu'une recherche universitaire (*Projet d'action à mener en 2012 dans l'école par une étudiante chinoise qui veut comparer l'éducation fournie aux deux sexes en France et en Chine ; F 31-40 Ens*), un cycle de conférences (*Conférence donnée dans le cadre de cycle de conférences proposées par le théâtre de la renaissance à Oullins ; F 41-50 Ens*) ou encore un projet mené au sein d'un établissement (*Problème évoqué lors d'une action générale en direction des élèves sur la violence dans le cadre d'un collège REP ; F 51-60 Dir*). Une **directrice déclare pour sa part que le fait de volontairement ne pas renouveler ces actions est une preuve d'absence de militantisme** concernant l'égalité (*Lorsqu'on obtient gain de cause sur une action, on ne renouvelle pas l'action l'année d'après sinon cela s'appelle du militantisme et je ne milite pas sur ce sujet ; F 41-50 Ens-dir*).

Question 17 : Actions spécifiques

Savez-vous avec quels moyens financiers ces actions sont financées ? (plusieurs réponses possibles)

- Les crédits de l'établissement - D'autres financements publics - Des financements privés - Bénévolat
- Aucun - Je ne sais pas

Un seul commentaire : (*Mise en place de projets dans ma classe, mon école ; F >60 Dir*)

Question 18 : Actions spécifiques

D'après vous, pourquoi ces actions ont-elles été mises en place ? (plusieurs réponses possibles)

- En réponse à un incident remonté - A l'initiative de mon établissement - A mon initiative - A l'initiative du réseau associatif - A l'initiative des parents d'élèves - En réponse à une demande hiérarchique

Trois commentaires ont été formulés, par des femmes dont deux enseignantes et une ATSEM.

Thèmes évoqués :

- Municipalité
- Etudiante
- Association professionnelle

Municipalité :

Une action mise en place à l'**initiative des services de santé municipaux** dans le cadre de la prévention de conduites à risques (*Démarche municipale dans le cadre de la prévention des conduites à risques des enfants - Villeurbanne, Service santé ; F 41-50 ATSEM*).

Etudiante :

Une action mise en place à l'**initiative d'une étudiante** dans le cadre de son projet de recherche universitaire (*à la demande d'une étudiante ; F 31-40 Ens*).

Association professionnelle :

Une action mise en place par des **organisations de professionnel.le.s de la rééducation** à l'occasion de leur congrès annuel (*à l'occasion d'un congrès annuel des rééducateurs, enseignants spécialisés en aide rééducative ; F 51-60 Ens*).

Question 19 : Actions spécifiques

Si vous ne participez pas à de telles actions, quelles en sont les raisons ? (plusieurs réponses possibles)

- Je n'ai pas connaissance de l'existence de telles actions - Par manque de temps - Par manque de moyen notamment financier - Echec de l'expérience précédente - Autorisation de mise en place refusée - Ce n'est pas dans mes attributions

Une dizaine de commentaires ont été formulés, dont un par un homme.

Thèmes évoqués :

- Je n'en ai pas eu l'occasion
- Question des temps
- Pas l'envie/besoin

Je n'en ai pas eu l'occasion :

De nombreux/ses enseignant.e.s ont affirmé **ne pas avoir été informés** de la tenue d'actions en lien avec l'égalité (*On ne me l'a jamais proposé ; F 41-50 Ens-dir*), (*L'occasion ne s'est pas trouvée ; F 41-50 Ens*), (*Elles n'ont jamais été proposées ; F 31-40 Ens*), (*Pas connaissance d'actions en ce sens pour l'école maternelle ... ; F 51-60 Ens-dir*), (*Enseignante depuis peu (2 ans), je n'en ai pas eu l'occasion... ; F 20-30 Ens-dir*). Une d'entre eux/elles ajoute qu'en dehors des actions européennes, rien n'est mis en place (*L'action que j'ai observée était ponctuelle mais il est sur que le sujet mériterait d'être une préoccupation constante du milieu or c'est seulement dans les évaluations d'actions européennes que ce paramètre existe ; F 51-60 Dir*)

Question des temps :

D'autre évoquent **le manque de temps** personnel à consacrer à ces actions (*C'est souvent sur mon temps personnel... ; F 31-40 Ens*) ou déplorent le fait qu'elles soient organisées en dehors du temps de travail (*En dehors du cadre scolaire ; F 51-60 Dir*).

Ni envie, ni besoin :

Une partie des répondant.e.s enfin estiment **ne pas se sentir concerné.e.s** par cette thématique (*Le besoin ne se fait pas ressentir ; H 31-40 Ens-dir*), notamment du fait d'élèves trop jeunes (*Je ne suis pas sensibilisée par ces problèmes d'égalité des sexes dans le milieu scolaire, mes élèves étant encore petits ; F 51-60 Ens*). Une enseignante explique que d'après elle, **rendre ces actions pérennes dans le temps dénoterait un certain militantisme qui irait à l'encontre du but**

poursuivi (*Ça n'est pas intéressant au niveau d'enseignement auquel je me trouve, le meilleur moyen d'éviter le sexisme à l'école élémentaire c'est de commencer par ne pas en faire en présentant à des enfants des situations sexistes qu'ils n'imaginent même pas ; F 41-50 Ens-dir*).

**Éléments de signalétique demandés
En fin de questionnaire**

A. Vous êtes :

- une femme un homme

B. Vous avez entre :

- 20-30 ans 31-40 ans 41-50 ans 51-60 ans Plus de 60 ans

C. Vous avez une ancienneté dans votre fonction actuelle :

- De moins d'un an Entre un et 5 ans Entre 6 et 10 ans
 Entre 11 et 20 ans Entre 21 et 30 ans Plus de 30 ans

D. Votre fonction :

- Enseignante ou enseignant Enseignante ou enseignant ayant une fonction de direction
 Personnel de direction sans fonction d'enseignement
 Auxiliaire de vie scolaire ATSEM Autres

E. Votre statut :

- Personnel enseignant titulaire poste fixe Personnel enseignant titulaire statut TZR
 Personnel titulaire non enseignant Personnel titulaire non enseignant
 Contractuelle ou contractuel Vacataire Stagiaire

E.1 Vous exercez sur :

- 1 établissement 2 établissements 3 établissements plus de 3 établissements

F. Vous exercez en : (plusieurs réponses possibles) :

- Etablissement scolaire maternelle Etablissement scolaire élémentaire Autres

G. Votre temps de travail :

- A temps partiel A temps plein

H. Vous situeriez votre établissement de rattachement plutôt :

- En zone à dominante rurale En zone à dominante urbaine En zone péri-urbaine